

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 23 (1926)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

N° 12.

DÉCEMBRE 1926

SOMMAIRE — Avis administratifs. — Décembre, par SCHUMACHER. — 1926, par A. GROBET-MAGNENAT. — Rapport général sur les pesées en 1926, par F. SAVARY. — Commission fédérale du noséma, par le Dr E. R. — La « microradiographie », par Louis ROUSSY. — Le sphinx tête de mort, par Louis ROUSSY. — Simple question à M. L. ROUSSY, par A. PORCHET. — Longévité des abeilles, par GROBET-MAGNENAT. — La Chypriote, par MARIO PASTA. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — L'abeille maçon, par Louis ROUSSY. — Les abeilles et le miel dans la bible, par E. FARRON. — Sur la faculté de raisonnement chez les abeilles, par R. COUALLIER. — Ma première leçon d'apiculture, par C. A. — Discernons avec prudence, par H. BERGER. — Appareil à fixer les agrafes, par Ed. FANKHAUSER. — Cyclone du 12 juin 1926, par Robert LINDER. — A la gloire des butineuses, communiqué par Louis ROUSSY. — L'été qui chante, par Jean RENAUD. — Nouvelles des sections. — Dons reçus.

AVIS ADMINISTRATIFS

MM. les caissiers de sections sont priés d'envoyer au caissier central le relevé des versements faits à la caisse de la « Romande » pour l'exercice 1926. Ce relevé ne doit porter que les sommes afférentes à l'exercice 1926 et non celles faites pour 1927. Cette pièce doit servir à faire un contrôle effectif de notre caisse centrale par les vérificateurs nommés par l'assemblée des délégués.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

MM. les membres isolés sont priés de verser la somme de fr. 6.— pour l'abonnement 1927 à notre compte de chèques II. 1480.

Les abonnés étrangers versent fr. 7.— par mandat postal international.

Aucun changement d'adresse ne sera exécuté si la demande n'est accompagnée de la somme de 30 centimes ou 35 par versement au compte de chèques. En cas d'irrégularité dans la réception du *Bulletin*, prière d'aviser directement l'administrateur Schumacher.

* * *

Nous avisons tous nos membres que le service des assurances de la Romande a été confié provisoirement à M. J. Magnenat, Le Martinet, Florissant, Renens. Tous les accidents et vols ou déprédations, doivent être annoncés au plus tôt à M. Magnenat, par lettre chargée, selon les instructions données précédemment (contenues d'ailleurs dans une brochure sur les maladies des abeilles que nous offrons en vente au prix de 0 fr. 50 à verser à notre compte de chèques II. 1480).

DÉCEMBRE

Rien à faire au rucher, si ce n'est la tournée régulière pour voir si tout est en ordre et si les bourrasques n'ont pas fait de dégâts. Les journées des 14 et 15 novembre ont été si douces qu'on a vu des apports de pollen. C'est un fait plutôt rare et l'on peut faire à ce sujet bien des conjonctures. Il y a eu du pillage aussi et là encore, on peut faire des suppositions ...que je vous laisse le soin de développer. Il y a dans notre numéro tant de jolies choses plus intéressantes que ce que le rédacteur aurait à vous dire que je ne continue pas.

Mon seul conseil pour ce mois, c'est, outre la surveillance ordinaire de votre rucher, de lire ou de relire les ouvrages de fond, ceux qu'on doit lire calmement, par tranches réduites afin de se les bien assimiler. A d'autres moments, en effet, on lit par nécessité et pour trouver rapidement la solution de tel cas embarrassant. L'hiver et ses bonnes longues soirées doit nous documenter sérieusement, non plus seulement au point de vue immédiatement pratique, mais il doit faire de nous des apiculteurs cultivés, pouvant parler de leurs abeilles à un point de vue plus élevé que celui de leur rendement-miel et écus. Le sujet est si vaste et surtout si beau, il a inspiré tant

de bons écrivains qu'il est indispensable à tout apiculteur digne de ce nom de connaître ces œuvres-là.

D'ailleurs ces connaissances que l'on qualifie dédaigneusement de « théoriques » sont appelées à être les éléments de vrais progrès, ce n'est pas la routine qui fait avancer notre branche d'activité, pas plus qu'aucune autre.

Nous le répétons, la Bibliothèque de la « Romande » est bien fournie, elle est entièrement gratuite, elle fournit même l'emballage et le port de retour. Tout ce que nous demandons, c'est 50 centimes pour le catalogue (à verser au compte de chèques II. 1480). En outre, les commandes de livres doivent, selon les exigences de l'Administration des postes, se faire sur carte postale et non par billet joint au paquet des livres, en retour.

Bonnes soirées, bonnes lectures où vous pourrez revivre les beaux jours et en préparer de nouveaux pour l'an qui va bientôt venir.

Dailens, 22 novembre.

Schumacher.

1926

Lorsque paraîtront ces lignes, l'année en cours sera bien près de toucher à sa fin. Elle laissera aux apiculteurs de cuisants souvenirs sous bien des rapports ; mais si 1926 ne nous a pas comblé en fait de récolte, il a permis à la plupart de faire ample moisson d'expériences de toutes natures ; dame, il faut bien des compensations. Si notre portemonnaie a eu le typlus, la faute n'en est certes pas à nos chères bestioles mais bien plutôt à la pluie. Le ciel l'a dispensée sans compter ; distributions en trombes, à la seille, au tamis, il y en a eu pour tous les goûts. La grêle aussi a tenu de nous dire un petit bonjour ; heureusement qu'elle y a mis de la modestie ; ses envois n'ont point égalé les blocs roulés par le Saint-Barthélemy. Nous avons été ventés, soufflés, noyés, d'autres pauvres collègues cyclonés. Nous osons espérer que ce genre de sport qui n'est goûté de personne ne se développera pas les prochaines années car beaucoup d'entre nous renonceraient à l'apiculture en cas de fréquentes répétitions du programme de 1926.

Beaucoup de gens qui ont la manie des pétitions et réclamations collectives devraient bien essayer, au moins une fois, de demander en Haut Lieu une répartition plus équitable du soleil et de la pluie ; peut-être auraient-ils plus de succès que toutes les jérémiades des apiculteurs en mai et juin derniers.

Ah, le soleil d'août, septembre, octobre que de soupirs n'a-t-il pas fait exprimer ; si, ...vous comprenez. Mais aussi quel hivernage ne nous a-t-il pas permis de préparer jamais, je crois nous n'avons fait une pareille mise en quartier d'hiver ; tout a bien marché : rétrécissement, nourrissage, changement de reines ; pas de pillage ou fort peu ; c'est tout simplement merveilleux. Aussi en récompense de ce beau travail, 1927 va-t-il nous apporter une profusion de nectar que nos avettes pourront récolter sans peines trop grandes ; tout sera plein à faire craquer les supports et pontonnages !! préparons piquets de renforcement, hausses et bidons ! Mais si nous sommes comblés ne pratiquons pas, comme cela se fait chaque année, l'avalissement des prix car nos miels suisses valent plus que tous les miels étrangers, et en plus des qualités connues, ils offrent aux consommateurs toutes les garanties de pureté et de propreté ; on ne saurait trop le répéter.

Quant à l'année apicole proprement dite, elle a été misérable jusqu'à l'altitude de 700 m. ; cela n'a été qu'essaims sur essaims et conséquence inévitable du mauvais temps, orphelinage d'une bonne partie des souches ; fort heureusement toutes les précautions étaient prises pour le remplacement immédiat des majestés manquantes, de sorte que cela ne nous a pas trop gêné. Depuis 700 m. la récolte a été meilleure quoique faible ; si la plupart des ruches n'ont pas fait leurs provisions d'hiver, beaucoup d'entre elles ont mis en hausses. Le sapin a eu des velléités de donner ; il a même fourni un certain appoint par endroit mais d'une façon générale le rendement a été à peu près nul ; aucune de mes colonies n'a récolté 1 gramme de miel noir, pourtant elles sont à proximité des sapins. Les conditions atmosphériques n'ont pas été suffisamment favorables pour que l'exsudation de la sève des conifères puisse se faire normalement pour le profit de nos amies. Le tilleul par contre a donné un assez bel appoint.

Contrairement à 1926, l'an de grâce 1927 verra la plupart des ruchers avec un contingent exceptionnellement nombreux de jeunes reines, fortes et prolifiques ; les quelques majestés de 1925 subsistant encore méritent à coup sûr la qualification 1, car, sans doute, elles auraient été remplacées par leur seigneur et maître en cas de faiblesse.

1926 a été une mauvaise campagne apicole ; tant pis pour nous ; c'est passé. L'année qui va suivre sera très probablement tout autre ; regardons l'avenir avec courage ; d'ailleurs prenons exemple sur nos amies ; elles ne se lassent jamais. La confiance en la Main qui dirige toutes destinées, grandes et petites, ne leur fait jamais défaut ; ne

leur soyons pas inférieures. En apiculture comme en toutes choses, répétons la devise de la maison de Savoie : « *Avanti, sempre avanti.* » — Vive 1927, bonne année à tous.

Prilly, novembre 1926.

A. Grobet-Magnenat.

P.-S. — L'activité des colonies, qui n'a pas encore complètement cessé, est en recrudescence ces derniers beaux jours ; les apports de pollen et d'eau deviennent de plus en plus nombreux au plus petit rayon de soleil et il serait à souhaiter que la température baisse un peu durant quelques jours pour mettre un frein à cette animation nuisible. Il y a même un peu de pillage.

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES PESÉES EN 1926

Encore une année néfaste pour l'apiculture, du moins en ce qui concerne la récolte.

L'hivernage 1925 - 26 s'est toutefois opéré dans de bonnes conditions, puisque la consommation moyenne de nos colonies sur bascules ne dépasse pas 7 kg. 500, il y a cependant exception pour Saint-Luc avec 11 kg. 800 et Bulle avec 10 kg. 500.

A part quelques belles journées vers le milieu d'avril, le printemps 1926 fut franchement mauvais pour nos avettes, la neige tombe encore vers le milieu de mai, aussi les sacs de sucre disparaissent-ils bon train, quelques stations enregistrent de maigres bénéfices, la seule qui ne constate pas de diminution fut Chavannes s. Lausanne qui annonce 17 kg. 500 d'augmentation.

Le résultat des pesées sur balance de nos ruches a été le suivant en juin, 181 kg. augmentation et 81 kg. 500 diminution, seule la station de Premploz donne de bons résultats, soit 18 kg. 600 augmentation, viennent ensuite Buttes, La Côte Neuchâteloise, Tavannes et Prêles avec de maigres résultats à escompter cependant que juin est généralement le meilleur mois de l'année au point de vue récolte.

Le mois de juillet est aussi lamentable, bon nombre d'apiculteurs doivent recourir à la nourriture pour sauver leurs colonies d'une mort certaine.

Il ne nous a pas été possible de rédiger un tableau sur les pesées du mois d'août ensuite du manque complet de récolte, de partout nous recevons l'annonce de nourrissements continuels.

Nous croyons tout de même savoir que certains apiculteurs furent favorisés vu que dans quelques endroits il s'est fait une récolte de 18 à 20 kg. en moyenne malgré de nombreux essaïms.

Montézillon, novembre 1926.

F. Savary.

COMMISSION FÉDÉRALE DU NOSÉMA

Le 24 octobre 1926, la Commission fédérale du noséma était convoquée à Berne afin d'établir le bilan de 1926 et le programme de 1927. Tous les membres étaient présents et M. le professeur Bürgi, vétérinaire en chef fédéral, avait tenu à assister aux deux réunions du matin au Palais fédéral et de l'après-midi au Liebefeld ; c'est dire que les apiculteurs sont désormais sûrs de l'appui des autorités fédérales et que le travail fait en 1926, sans éclat et sans bruit, a été très sérieusement fait. M. le Dr Leuenberger, président de la Commission, a ouvert la séance en exposant les données du problème qui ne peut être résolu que par l'appui de toutes les sociétés et de tous les apiculteurs. Il s'agit, en effet, de savoir d'où provient le germe du noséma, de trouver la source de l'infection (sol ? plantes ? eau ?) et ensuite de se rendre compte de l'extension du noséma dans notre pays (contrées très touchées, ruchers contaminés, en plaine, en montagne, au nord, au sud, terrain, races d'abeilles, etc...). Il insista surtout sur le rôle que doit jouer le microscope pour déceler le noséma et ses spores, rôle inévitable du moment que les symptômes apparents du mal se confondent avec ceux du mal de mai et de la maladie des forêts. Aussi y a-t-il eu, dans la Suisse alémanique, 7 cours de microscopie en 1926 afin de permettre aux détenteurs de microscopes et aux inspecteurs de poser le diagnostic avec certitude, les cas douteux étant toujours du ressort du Liebefeld.

M. le Dr Leuenberger a touché en peu de mots la question des remèdes et estime que pour l'instant aucun ne saurait être préconisé; s'il est bon de tout essayer, il faut néanmoins se garder des panacées universelles et infaillibles qui ne font que retarder les progrès de l'étude du noséma et sont nuisibles par le maintien de foyers de contamination. Il faudrait pouvoir trouver un milieu de culture du noséma afin de mieux connaître les différentes phases de son développement et c'est une tâche à laquelle s'attache M. le Dr Morgenthaler. M. le Dr Leuenberger insiste surtout sur ce point que les observations faites au rucher, doivent être poursuivies des années durant, étant donné que le noséma a toutes les allures d'un mal chronique avec exacerbations à certains moments tout comme certaines épidémies chez l'homme. Les frais des cours de microscopie ont été supportés par la Caisse centrale de la Société suisse des amis des abeilles.

M. Rossetti, délégué de la Société tessinoise d'apiculture, a présenté une carte de son canton sur laquelle avaient été inscrits les

foyers de noséma et il en ressort que la maladie se rencontre surtout dans les hautes vallées. Si ce fait était confirmé par ailleurs et plusieurs années de suite, il pourrait apporter une contribution sérieuse à la connaissance du noséma (influence de l'altitude, de la température, de la flore de butinage). La Société tessinoise prélève 5 centimes par ruche pour la lutte contre le noséma.

Le Dr Rotschy a présenté un court résumé de l'activité de la « Romande » et a mentionné le cours donné par le regretté M. Forestier dans le canton de Vaud, l'assurance établie par Neuchâtel, et les diverses conférences données dans presque toutes les sections. Les deux cours de microscopie prévus en 1926 à Neuchâtel et dans le Valais, sous la direction de M. le Dr Morgenthaler et pour lesquels un subside de fr. 400.— était prévu, n'ont pu avoir lieu à la suite de diverses circonstances et sont reportés au printemps 1927. On doit surtout insister sur un usage plus fréquent et plus rationnel du microscope et exiger de la part des détenteurs un rapport annuel sur leur activité. Le moment n'est pas encore proche où la lutte contre les maladies contagieuses des abeilles pourra être complètement centralisée comme cela serait à désirer et comme d'aucuns l'ont préconisé lors de la dernière assemblée des délégués.

M. le professeur Schneider, de Zurich, a insisté surtout sur le côté scientifique de la question et au moyen de graphiques établis d'après un rucher modèle près de Zurich a démontré, grâce à des examens minutieux et répétés chaque mois jusqu'en octobre, que le noséma peut se retrouver à chaque saison, qu'il présente une double courbe d'augmentation au printemps et en été et que, quant à la récolte, elle ne fut pas déficitaire pour les ruches atteintes. Il signale une ruche très atteinte qui jeta un essaim, lequel fut trouvé indemne de noséma. Comme certains spores provenant de levures présentent une forme elliptique analogue aux spores du noséma et il est nécessaire d'utiliser un fort objectif pour le microscope, soit l'objectif n° 7, avec lequel les erreurs sont moins faciles.

M. Bach, vétérinaire à Thoune, s'est surtout attaché à la question des remèdes et annonce que dans son secteur les inspecteurs ont examiné plus de 2000 ruches. C'est là un travail considérable qui devrait servir à stimuler certains inspecteurs qui n'ont que le nom de l'emploi. Cette vaste et sérieuse inspection a démontré que le 33 % des ruches était atteint et qu'en 1926 le noséma a été moins grave qu'en 1925 tout en étant présent dans chaque région. Quant aux remèdes, M. Bach n'en connaît aucun et s'il concède volontiers qu'il

faut tout essayer et tout étudier, il met toutefois en garde contre un emballement intempestif qui ne réserve que d'amères déceptions.

Il faut avant tout étudier scientifiquement le noséma et ce ne sont que les apiculteurs qui peuvent fournir les données nécessaires à la solution du problème.

L'après-midi, la commission se réunissait au Liebefeld où M. le Dr Morgenthaler donna une vue d'ensemble sur la question du noséma, un historique sur le développement des recherches, relevant qu'à Zoug déjà, il y a bien des années déjà, M. le prof. Burri avait déjà mentionné la présence de corpuscules dans les coupes microscopiques, corpuscules qui n'étaient que des spores du noséma. Cette partie de la séance fut des plus intéressantes et personne ne pouvait être plus qualifié pour en rehausser l'intérêt que M. le Dr Morgenthaler à qui ses connaissances et ses relations avec le monde entier des apiculteurs et des savants qui s'intéressent aux abeilles, permettent une hauteur de vue et une objectivité qui nous prouvent que notre cause ne saurait être en de meilleures mains. M. le Dr Morgenthaler nous présenta ensuite des préparations microscopiques excessivement jolies et pour clore émit quelques vœux parmi lesquels nous en retenons deux spécialement : Les inspecteurs doivent se servir plus souvent du microscope, faire des inspections plus fréquentes, suivre pendant toute la saison les ruches contaminées, et les Sociétés devraient les indemniser pour leur peine, ce qui serait un encouragement au travail.

M. le prof. Bürgi, pour clore, nous fit part de l'intérêt qu'il avait trouvé à suivre nos débats et nous assura que nous pourrions à l'avenir toujours compter sur son appui, car il s'était rendu compte que le budget que nous alloue la Confédération ne saurait être plus judicieusement et plus parcimonieusement employé.

Et pour clore, mon impression personnelle est que j'ai appris beaucoup à cette séance, que j'ai ressenti bien des défauts de ma part et qu'au lieu d'être attelé au char, j'étais plutôt sur le siège. En tout cas il est bienfaisant de sentir les divers représentants de la Suisse unis dans un même but où règne une atmosphère de concorde qui ne peut que profiter à tous les apiculteurs. C'est bien sincèrement que je dis merci à MM. les Drs Leuenberger et Morgenthaler qui sont les chevilles ouvrières dans toutes les questions scientifiques qui intéressent l'apiculture.

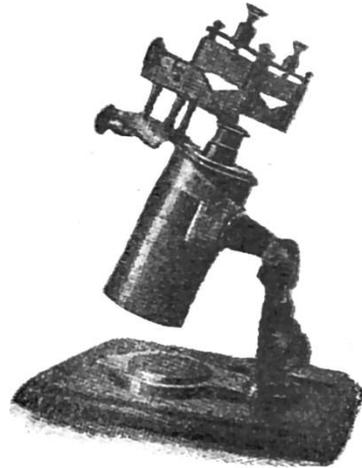
Dr E. R.

« LA MICRORADIOGRAPHIE »

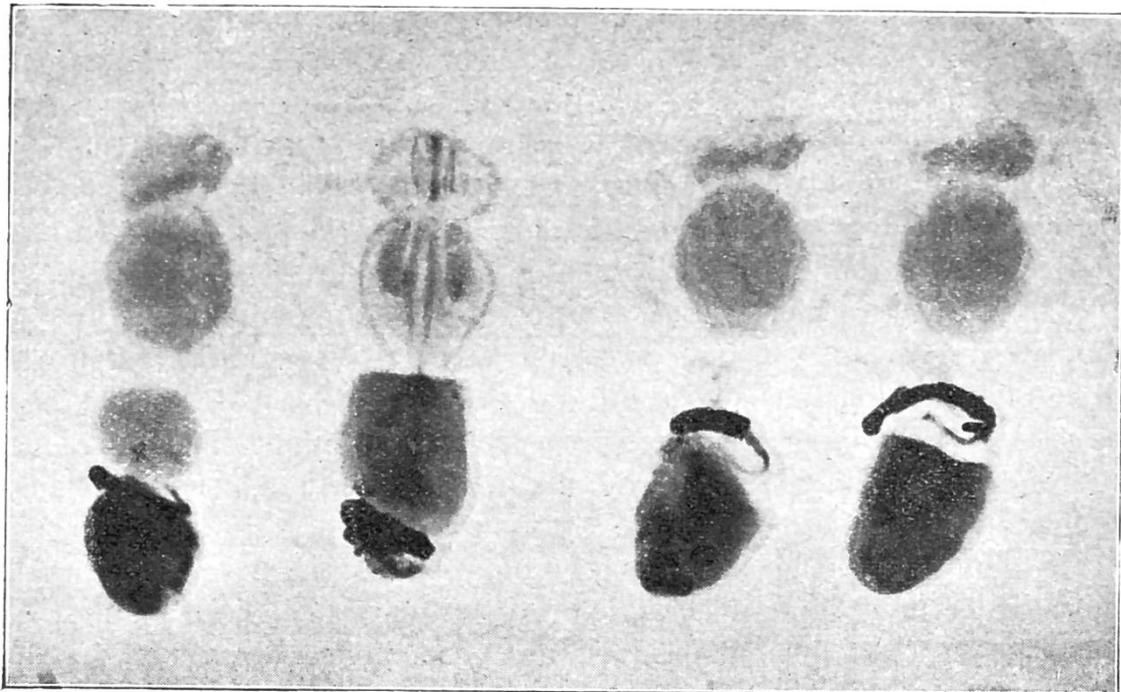
On doit au savant français et ami des abeilles, M. Pierre Goby, une remarquable brochure sur le tube digestif des insectes. M. Goby, chef du laboratoire de radiologie des hôpitaux de Grasse (Alpes Maritimes) est de ceux qui répandent dans le monde les lumières de la science, qui passent leurs jours et leurs veilles à découvrir ces secrets que la nature nous cache encore.

L'invention de M. P. Goby jette un jour nouveau sur les travaux de l'entomologie et de l'apiculture en particulier. Avec ces merveilleux rayons mous, il est maintenant possible de déterminer la position exacte des organes chez les insectes et de les photographier.

Les rayons X, tels qu'on les utilise couramment sont encore trop pénétrants pour des expériences aussi délicates que celles de l'obtention de radiographies d'insectes. Les magnifiques recherches de M. Goby rendirent possible une diminution de leur force pénétrante. Il chauffa fortement le tube de Roentgen, et obtint des rayons ultra-



„ Microradio “ de Pierre Goby, appareil pour la microradiographie.



Abeilles ouvrières, du Midi de la France, microradiographiées et grossies à 3 diamètres.

prié, de sa construction, des détails non seulement dans les nervures des ailes, mais même dans les tissus mous.

J'ai le plaisir de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un travail exécuté par M. Goby, microradiographie d'une ouvrière du Midi de la France, vue sous le grossissement linéaire de trois diamètres. Cette microradiographie a été agrandie jusqu'à sept diamètres pour en faire un superbe tableau d'exposition. *Louis Roussy.*

LE SPHINX TÊTE DE MORT

(*Acherontia atropos.*)

Nos ruchers et nos ruches modernes sont à l'abri des entreprises néfastes de certains nocturnes, lesquels seraient un véritable fœu pour l'apiculture s'ils pouvaient pénétrer à l'intérieur des ruches. Attirés par l'odeur que dégagent les colonies, ils viennent s'épuiser en vains efforts, et finalement finissent par tomber sur le sol, où à leur tour ils sont dévorés par d'autres affamés.

Le Sphinx tête de mort est un énorme lépidoptère originaire d'Amérique, de 10 à 12 centimètres d'envergure, pourvu d'une trompe très épaisse, courte et recourbée. Il est facilement reconnaissable à sa taille et à une plaque blanchâtre avec deux points noirs, simulant d'une façon très nette une tête de mort, d'où son nom.

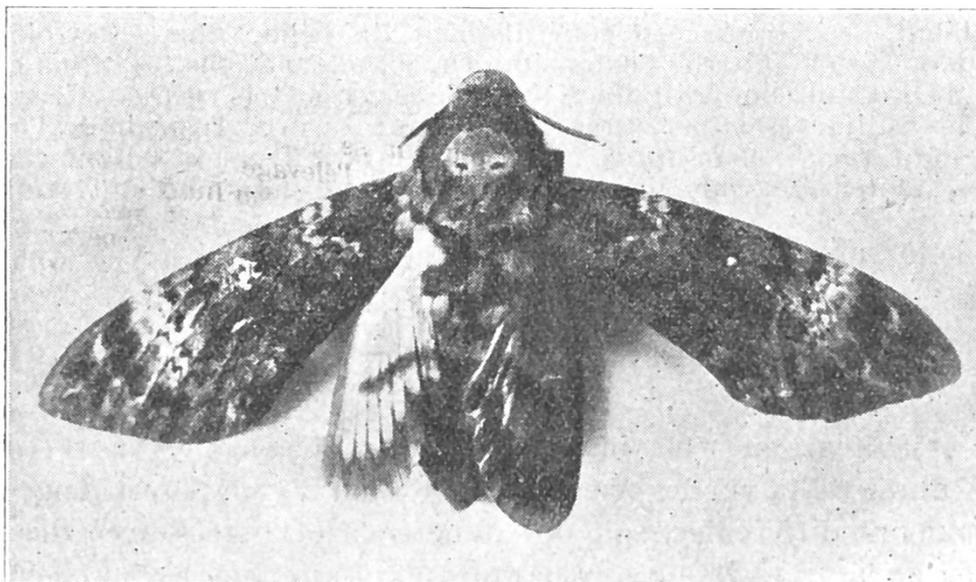
Lorsqu'il est surpris, il fait entendre une sorte de cri aigu et plaintif. Des mœurs nocturnes, il dort pendant le jour, le crépuscule venu, il s'envole et visite les ruches, les nids d'insectes, car il est très friand du miel et peut en absorber des quantités énormes.

Cet énorme insecte attira l'attention de notre illustre F. Huber à qui l'on doit tant de découvertes sur la physiologie des abeilles, Huber, disséquant un de ces papillons lui trouva le jabot tellement distendu par le miel qu'il en contenait une grande cuiller à soupe.

Le savant Brocchi se livra à une étude plus étendue de ce papillon, et déclare qu'il peut en absorber jusqu'à 50 grammes. Brocchi dit qu'il est insensible aux aiguillons grâce à son épaisse toison. Les sujets que j'ai trouvés, soit le soir, soit le matin étaient incapables de reprendre leur vol. Ils étaient vivants, mais se traînaient péniblement, indice de la lutte.

Si l'on étudie de près les combats entre insectes, des choses incroyables nous sont révélées, les insectes sont de savants tueurs, se paralysant mutuellement les organes locomoteurs, les combats de reines en sont un exemple frappant.

On rencontre le Sphinx dans tout le Midi, au mois de mai et septembre. En Allemagne, principalement en automne. Il est commun dans toute l'Europe. Je les capture généralement en octobre. Sa che-



Sphinx atropos « Tête de mort ».

nille de couleur jaune verdâtre, très grande, paraît en août, de préférence dans les champs de pommes de terre.

Dans les pays, où ces papillons sont très nombreux, les abeilles d'instinct savent s'en défendre, en fermant partiellement les entrées par des constructions de cire et de propolis. On voit même ce système de défense à des ruches bien protégées.

Louis Roussy.

SIMPLE QUESTION A M. L. ROUSSY

Dans votre article sur la physiologie de la tête de l'abeille, vous concluez, page 343, à propos des deux glandes cervicales supérieures, que « la vieille abeille est impropre à l'alimentation du couvain ». Et vous attribuez cette incapacité à l'atrophie progressive des organes en question.

Là-dessus, M. Roussy, vous ne faites que répéter une théorie, une opinion, née avec Cheshire il y a une quarantaine d'années et partagée par d'autres savants de son époque.

L'apiculteur, je crois, ne peut cependant l'admettre sans réserves. En effet, dans notre pays, les reines cessent de pondre dans la première quinzaine de septembre pour reprendre leur travail seulement en février. Dans nos hautes vallées alpestres ou jurassiennes, ces extrêmes sont encore plus marqués. C'est donc cinq mois au moins de chômage que la saison froide leur accorde.

Vous conviendrez volontiers que ces abeilles, nées les dernières peuvent se qualifier de vieilles et, partant, être considérées comme inaptes à l'élevage du premier couvain, de même que le gros contingent d'août que feu Ruffy appelait « l'espoir de la colonie »...

La pratique, pourtant, vient nous enseigner le contraire : la ponte du début de l'année est généralement de belle venue. Parfois, elle prend même de suite de l'extension. Or, je ne sache pas, — dans ce cas surtout — qui pourrait bien remplacer ces tristes nourrices, aux glandes salivaires supérieures tarries, pour assurer l'avenir de l'espèce.

Selon *l'Abeille et la Ruche*, les dites glandes feraient défaut chez les reines, alors que vous dites qu'elles existent mais à l'état rudimentaire.

Du 13 novembre.

A. Porchet.

LONGÉVITÉ DES ABEILLES

L'apiculteur que cela intéresse peut facilement se rendre compte de la durée de la vie des abeilles à condition d'y employer deux races de couleurs différentes, soit des italiennes mélangées avec des communes ou autres. Il aura remarqué que dans son rucher certaines colonies se maintiennent plus fortes que d'autres alors que la reine n'est apparemment pas meilleure pondeuse que sa voisine. Chacun sait que cela tient à la résistance plus grande de ces abeilles vivant plus longtemps que d'autres de leurs congénères. Comme principaux facteurs de la longévité entrent en ligne de compte, l'âge de la reine, la fécondation pour une large part et surtout la race. Voici deux faits qui démontrent assez bien l'importance des facteurs énoncés plus haut : Cette année j'avais conservé, bien contre mon gré, une reine qui arrivait à sa quatrième année de ponte ; c'était une belle grand'mère agile et forte, non pas à « cheveux coupés », mais à ailes coupées, pondant autant si ce n'est plus que ses filles et voisines. Eh bien, jamais cette colonie n'est montée en hausse, elle n'a pas donné 1 kg. de miel et n'a pas essaimé ; l'activité n'a rien laissé à désirer ; les années précédentes elle tenait le premier rang de force et production, la population est toujours restée au-dessous de la normale. Pourquoi ? uniquement parce que la reine, trop vieille, ne procréait plus que des abeilles à résistance amoindrie et vivant peu de temps. Il n'est nullement nécessaire de dire que l'âme de cette majesté a été rejoindre celles de ses ancêtres.

Voilà un cas où nous pouvons voir que les abeilles issues de reines fortes, robustes, fécondes et de races actives, vivent longtemps : En 1925, j'introduisis un cadre de couvain de saharo-alpines (croisement de race sœur de la chypriote), deux jours après l'introduction, l'éclosion était complète soit à mi-juin. Cette colonie est restée orphe-

line environ deux semaines après quoi elle reçut une reine. Dès l'acceptation, nourrissage intense pour la bâtisse et emmagasinage de provisions pour nuclei. Tout fut mis en œuvre pour obtenir l'usure rapide des ouvrières que je pensais voir détruites à l'automne. La mise en hivernage fut faite avec le contingent des saharo-alpines presque complet et les premières sorties du printemps 1926 les virent presque aussi nombreuses. En avril, gros déchet chez les sahariennes; quelques-unes subsistèrent encore en mai et ce fut tout. Donc ces saharo-alpines vécurent dès mi-juin 1925 jusqu'en avril 1926, soit de 10 à 11 mois; je répète que rien ne fut épargné pour que l'usure de ces abeilles soit rapide et pourtant elles ont résisté à un régime que d'autres colonies n'auraient pas supporté aussi allègrement; leur seul défaut était une irascibilité dépassant toute imagination. La progéniture de reines carnioliennes *pures* de un à deux ans offre à peu près le même degré de résistance et de longévité que celles dont je viens de parler.

La question de longévité des abeilles est assez importante pour qu'elle mérite qu'on s'y arrête, car si l'on pouvait obtenir chez nous une race vivant plus longtemps que la nôtre ou nos hybrides, on pourrait arriver à production plus grande avec coût moindre. Chacun pourrait y aller de son petit effort.

Prilly, novembre 1926.

Grobet-Magnenat.

LA CHYPRIOTE

Je lis dans le *Bulletin* de novembre un article intitulé « La Chypriote » qui parle de sélection de cette race sur grande échelle. Il y est question d'essais d'apiculteurs savants européens, avec les dites reines, apiculteurs les plus en vue qui, à leur grand étonnement, auraient trouvé les caractéristiques de ces reines bien autres que celles habituellement données sur tous les traités d'apiculture.

Etant à même, je crois, d'éclaircir une telle énigme, j'estime de mon devoir, dans l'intérêt de l'apiculture, de manifester ma façon de voir à ce sujet.

L'an dernier, piqué de curiosité à la lecture d'un article de même genre du *Bulletin*, j'ordonnai directement à M. Paul Dervishian, apiculteur à Nicosia, deux reines chypriotes dont l'une se trouve encore vivante actuellement en mon rucher de Mendrisio. A ma grande surprise je reçus, après une longue attente, deux reines en tout pareilles à nos reines de race italienne commune, tant par la couleur que par

le caractère, peut-être un peu plus petites et moins vigoureuses que nos reines de sélection.

Je dus en conclure que M. Dervishian, sans s'en douter le moins du monde et en toute bonne foi, manipule depuis des années, et sélectionne des reines italiennes, quelque peu abâtardies par consanguinité, reines importées peut-être bien avant lui en l'île de Chypre par quelque apiculteur peu amateur de piqûres. Ainsi s'expliquerait leur douceur de caractère ! Il y aurait lieu de conseiller à M. Dervishian d'étendre ses recherches au centre de l'île de Chypre, car là existe une vraie race originaire de l'île, bien plus vigoureuse et probablement aussi moins docile que celles qu'il manipule.

C'est une de celles-là que j'aurais été heureux de recevoir et d'essayer.

Mario Pasta, Mendrisio (Tessin).

ECHOS DE PARTOUT

Rectification.

Dans le résumé des observations de M. Leuenberger concernant les œufs qui n'éclosent pas (voir le numéro de novembre), un *lapsus calami* nous a fait dire que ces œufs ont été examinés par le Dr Morgenthaler ; c'est Dr Leuenberger qu'il faut lire. M. Leuenberger est un microscopiste expérimenté qui n'a pas besoin d'être aidé dans ses observations. C'est même pour cela que l'Université de Berne lui a décerné dernièrement le titre de Docteur.

La nouvelle ordonnance fédérale sur le commerce des denrées alimentaires et l'apiculture.

Une nouvelle ordonnance fédérale concernant le commerce des denrées alimentaires est entrée en vigueur le 15 avril 1926. Elle remplace l'ordonnance de 1909, révisée en 1914. Ce document intéresse à plus d'un titre les apiculteurs, qui ont fourni leurs desiderata dans un mémoire et qui ont été représentés dans les discussions par M. Julius Frey, conseiller d'Etat de Bâle-Campagne et membre du comité de la Société des amis des abeilles.

Dans les « Dispositions générales », l'ordonnance énumère les objets auxquels s'applique la Loi du 8 décembre 1905 : ce ne sont pas les denrées alimentaires seulement, mais aussi les appareils, installations et locaux utilisés pour la fabrication, la détention, la préparation et la vente de ces denrées. Toutes les denrées alimentaires mises dans

le commerce sont soumises aux prescriptions de l'ordonnance. Pour mettre dans le commerce, on entend, au sens de la loi, le fait de produire, de fabriquer, de détenir, d'offrir pour la vente, d'importer, de mettre en vente et de vendre.

Il suit de là que l'apiculteur qui vend ou qui met en vente, ne fût-ce qu'une partie de sa récolte, est soumis à la loi, et que, non seulement son miel, mais son matériel d'extraction, ses bidons et ses bocalux, ainsi que les locaux où son miel est déposé peuvent être inspectés et contrôlés par les inspecteurs des denrées alimentaires.

L'ordonnance dit aussi que les denrées mises dans le commerce ne doivent pas contenir d'impuretés, d'où l'élimination des miels contenant des cadavres ou des parties d'abeilles, de mouches, de guêpes ou des débris quelconques.

Ce qui précède tend à protéger le consommateur, et à lui garantir la remise, contre son argent, de marchandises saines et propres. D'autres mesures sont prévues pour protéger à la fois le producteur et le consommateur, en interdisant aux intermédiaires de vendre, dans un but de lucre, des denrées sous une autre dénomination que celle qui leur convient, ou de tromper l'acheteur sur leur provenance.

Parmi ces prescriptions, nous signalerons celle qui défend d'apposer sur un emballage un signe, vignette ou marque, susceptible d'induire en erreur, par exemple une abeille, un rucher ou une ruche sur du miel artificiel, une vache sur de la margarine. Interdit également le remplissage d'un récipient vide, portant une marque ou une étiquette, par une marchandise semblable, mais d'une autre provenance.

Dans la section XIII, *Miel et miel artificiel*, nous relevons les prescriptions suivantes :

Sous le nom de *miel*, on entend le miel d'abeilles pur.

Les récipients dans lesquels les miels étrangers sont mis en vente ou vendus doivent porter la mention *miel étranger* ou l'indication du pays d'origine. Ces indications doivent être inscrites en caractères de même dimension et aussi lisibles que ceux du mot *miel*, et être apposées de telle façon qu'elles se lisent en même temps que ce dernier mot. Les mélanges de miel étranger et de miel suisse doivent être traités comme des miels étrangers. Voilà qui fera plaisir à M. Fankhauser.

L'article 140 permet, pour l'appréciation d'un miel, de tenir compte, à côté de sa composition chimique, de son apparence, de son odeur et de sa saveur, c'est-à-dire de sa dégustation par une personne compétente. C'est la consécration officielle du contrôle de nos sociétés.

Un miel renfermant plus de 20 % d'eau doit être exclu du com-

merce de détail. Les miels en fermentation, aigres ou trop aqueux et ceux qui contiennent des impuretés ne peuvent être employés qu'à la confection d'articles de pâtisserie. Ils doivent, le cas échéant, être purifiés.

Tout miel chauffé au point d'avoir perdu ses propriétés fermentatives ou ses principes aromatiques doit être désigné comme miel surchauffé. Cette disposition est également applicable aux mélanges de miel normal et de miel surchauffé.

Tout ce qui s'applique au miel extrait s'applique également au miel en rayon. De plus, ce dernier ne doit être mis en vente pour être consommé comme tel, que s'il est renfermé dans des cellules naturelles qui n'ont pas contenu de couvain et qui ne renferment aucune impureté. Cette prescription empêche la vente de vieux rayons prélevés dans le nid à couvain. Elle semble aussi interdire l'emploi de la cire gaufrée pour les sections.

Enfin, le *miel artificiel* doit être désigné comme tel, et il est interdit d'employer des expressions comme *miel de table*, *miel suisse*, *miel des Alpes*, pour désigner des produits autres que le miel pur.

Telles sont, brièvement résumées, les nouvelles prescriptions concernant nos produits. Elles nous semblent de nature à mettre fin à la vente du miel étranger à un prix légèrement inférieur à celui du miel indigène, commerce des plus lucratifs pour le négociant, mais ruineux pour l'apiculteur et sans profit pour le consommateur. Dorénavant, quand ce dernier demandera du miel étranger, il le payera comme tel, et non comme miel du pays. A condition, toutefois, que la nouvelle ordonnance soit rigoureusement appliquée. Ce sera, croyons-nous, la tâche de nos Offices du miel, de veiller à cette application.

J. Magnenat.

L'ABEILLE MAÇONNE

Réaumur a consacré l'un de ses mémoires à l'histoire du Chalicodome des murailles, qu'il appelle abeille maçonne. Chalicodome, c'est-à-dire maison en cailloutage.

Ce magnifique hyménoptère, portant ailes d'un violet sombre et costumé de velours noir, fait ses constructions rustiques contre les murs ensoleillés.

Dans cette espèce, les deux sexes sont de coloration si différente, qu'un observateur novice, tout surpris de les voir sortir d'un même nid, les prend d'abord pour étranger l'un à l'autre ; la femelle est

d'un superbe noir velouté, avec les ailes d'un violet sombre. Chez le mâle, ce velours noir est remplacé par une toison d'un roux ferrugineux assez vif.

L'abeille maçonne a ses emplacements de prédilection sous les tuiles des toits, sous les balcons, les rebords et embrasures de fenêtre. La construction du nid, dont l'axe est toujours à peu près vertical, et dont l'orifice regarde le haut, pour ne pas laisser écouler le miel, de nature assez fluide, diffère un peu de forme suivant la base qui la supporte. Assise sur une surface horizontale, elle s'élève en ma-



Nids d'abeilles maçonnes.

nière de petits trous ovalaires, fixée sur une surface verticale ou inclinée, elle ressemble à la moitié d'un dé à coudre coupé dans le sens de sa longueur. Dans ce cas, l'appui lui-même, complète la paroi d'enceinte.

La cellule terminée, l'abeille maçonne s'occupe aussitôt de l'approvisionnement. Elle arrive, le jabot gonflé de miel, et le ventre jauni de poussière de pollen. Elle plonge dans la cellule la tête la première et pendant quelques instants, on la voit se livrer à des hauts-le-corps, signe du dégorgeement de la purée mielleuse.

Il s'agit de brosser la matière avec la cuiller des mandibules, et de faire du tout un mélange homogène. Le travail de mixtion ne se répète pas à chaque voyage.

L'approvisionnement est au complet lorsque la cellule est à demi pleine. Il reste un œuf à pondre à la surface de la pâtée et à fermer

le domicile. La clôture, ou operculation consiste en un couvercle de mortier, que l'abeille construit progressivement de la circonférence au centre. Puis, adossée à cette première cellule, une seconde, troisième, etc. succèdent, toujours pourvues de miel, d'un œuf, et operculées.

Comme chez nos abeilles, les mâles mènent une vie insouciant, ignorent le travail, et viennent au nid, que pour la fécondation. Ce qu'il leur faut, c'est le nectar.

L'abeille maçon vit en petites tribus d'individus sexués, la famille se compose généralement de six à dix cellules, son miel, quoique un peu fort, est très acceptable.

Fabre, dans ses souvenirs entomologistes, cite que l'abeille maçon est une grande travailleuse, l'ardeur au travail est telle, que l'ouvrière se laisse écraser plutôt que d'abandonner son ouvrage.

C'est l'insecte le plus matinal de nos campagnes, sa robuste constitution lui permet de butiner par des températures excessivement basses, alors qu'il lui faut un soleil de plomb pour faire son mortier sur les routes blanches.

L'abeille maçon affectionne particulièrement cette année mes plants d'hysope.

Aigle, août 1926.

Louis Roussy.

LES ABEILLES ET LE MIEL DANS LA BIBLE

Ce n'est point une leçon d'apiculture que nous allons chercher dans le livre sacré ; c'est une simple satisfaction de curiosité. En plein hiver, alors que le rucher est si tranquille, notre cher rédacteur ne permet-il pas à ses collaborateurs de s'égarer un peu partout ?

De toute antiquité, les hommes ont connu les abeilles et ont apprécié le miel ; ce n'est point à dire que de toute antiquité ils se soient livrés aux soins rationnels de ces intéressants insectes, et les Hébreux sans doute pas plus que d'autres.

Le miel est dans la bible le symbole très bien choisi de la douceur ; quant aux abeilles, elles doivent sans doute à leur aiguillon de n'avoir pas eu l'honneur d'être les emblèmes du travail : « Va, paresseux, vers la fourmi, dit le sage auteur des Proverbes ; regarde ses voies et deviens sage. » Quelle bonne excuse il aurait eue, le paresseux de tous les temps, envoyé vers les abeilles ! « Un pays où coulent le lait et le miel », c'est ainsi que maints passages bibli-

ques parlent du pays de Canaan, et ce témoignage est un de ceux qui encouragèrent les Hébreux à en faire la conquête. Ah ! chers collègues apiculteurs, n'aurait-il pas fait bon s'y installer avec une cinquantaine de ruches Dadant, un excellent extracteur, un wagon de bidons et des feuilles gaufrées pour vingt ans ? feuilles pour sections si vous voulez, car en cette lointaine époque on ne servait probablement sur la table que le miel en rayons. C'est ainsi bien sûr que le roi Salomon s'est fait mal à l'estomac. « Mange du miel, mon fils, car il est bon », dit-il fort sagement ; mais il reprend un peu plus loin : « Si tu trouves du miel, n'en mange que ce qui te suffit, de peur que tu n'en sois rassasié et que tu ne le vomisses. » Et, peu après, il y revient encore : « Il n'est pas bon de manger beaucoup de miel. » Décidément, Salomon devait avoir à ce sujet quelque souvenir pénible. C'est lui encore qui déclare : « Celui qui est rassasié foule aux pieds le rayon de miel ; mais celui qui a faim trouve doux tout ce qui est amer. » David, le roi-poète, parle aussi de la douceur du miel, mais en un sens beaucoup plus élevé que son fils : « Les jugements de l'Éternel sont plus doux que le miel », dit-il au Psaume 19 ; et, au Psaume 119, si tant est qu'il en soit l'auteur : « Que tes paroles sont douces à mon palais, plus que le miel à ma bouche ! »

Mais Salomon a encore quelque chose à nous dire. C'est lui, le grand désillusionné, qui affirme au chapitre 5 des Proverbes : « Les lèvres de l'étrangère distillent le miel, et son palais est plus doux que l'huile ; mais à la fin elle est amère comme l'absinthe ! » Déjà alors !

C'est avec plus de sérénité que le même auteur nous déclare au chapitre 16 : « Les paroles agréables sont un rayon de miel : douces pour l'âme et salutaires pour le corps. »

L'expression : « où coulent le lait et le miel » peut être comprise au sens propre ; c'est du moins ce que nous apprend le premier livre de Samuel, au chapitre 14. Nous y lisons que les hommes de Saül s'étant battus un jour entier contre les Philistins, le roi leur fit jurer qu'ils ne prendraient point de nourriture avant qu'il eût tiré vengeance de ses ennemis. Et voilà que le peuple, épuisé et affamé, arrive dans une forêt où le miel coulait à la surface du sol. Quelle tentation après l'épuisant combat ! Ce fut Jonathan lui-même, le fils de Saül, qui enfreignit sans le connaître l'ordre royal, en pourléchant le bâton qu'il avait plongé dans un rayon de miel, acte qu'il eût d'ailleurs expié durement sans l'intervention du peuple. Il ne sera donc pas dit qu'un homme ait encouru la mort pour avoir mangé du miel. Ne nous est-il pas dit, à propos de Jean-Baptiste, que le

miel entrant pour moitié dans son ordinaire, et, certes, la meilleure moitié.

On a glosé beaucoup sur l'étrange histoire de Samson, l'homme fort, trouvant dans le corps, sans doute déjà dévoré et desséché du jeune lion qu'il avait déchiré comme on déchire un chevreau, un essaim d'abeilles et du miel, dont il mangea pendant la route. Il lui en resta même assez pour en offrir à son père et à sa mère. Je donnerais bien quelque chose pour avoir vu comment Samson s'y prit pour s'emparer du miel. Ne vous semble-t-il pas entendre les abeilles en fureur s'acharnant dans sa puissante chevelure, celle-là même dont Delila, la félonne et méchante femme, allait bientôt raser les sept tresses ?

Le verset 10 du Psaume 118 nous donne à penser que la récolte du miel n'allait pas sans peine : « Les nations ennemies m'environnaient comme des abeilles », y est-il dit. Avait-on alors l'idée de faire de la fumée, ou ces braves Hébreux supportaient-ils stoïquement les piqûres ? Mystère. Les gens de ce temps-là avaient probablement l'épiderme moins délicat que nous autres. Le brave nègre, converti depuis peu, qui racontait à son école du dimanche l'histoire d'Abraham accueillant les trois mystérieux voyageurs, et qui débutait ainsi : « Un jour qu'Abraham était assis, fumant sa pipe devant sa tente », aurait été peu embarrassé de répondre ; mais l'histoire a pourtant ses exigences, et nous savons bien qu'à l'époque des patriarches, la noble conquête du tabac était encore à faire. Soyons donc certains qu'en ce temps lointain il y eût déjà auprès des abeilles de chaudes alertes et des faces arrangées comme nous en eûmes tous, lors de nos cuisants débuts. Moïse ne nous dit-il pas au Deutéronome : « Ils me poursuivirent comme font les abeilles ? » Pauvres bestioles, comme il y a longtemps qu'on les chicane !

Voilà bien à peu près tout ce que la bible nous dit au sujet du miel et des abeilles. Aussi, me dira-t-on, qu'y alliez-vous donc chercher ? Le recueil où nous trouvons retracée l'histoire de l'intervention divine dans la poignante tragédie humaine a autre chose à faire qu'à nous parler d'apiculture. Soit, mais puisque les écrivains bibliques ont fait entrer dans le cadre de ce tableau tout ce à quoi est mêlée notre vie, ils y ont fait figurer aussi les abeilles, et c'est tout ce que j'ai voulu constater. De claires images, des récits simples et naïfs, cela ne repose-t-il pas un peu de toute la science dont on nous bourre ? science nécessaire, hélas ! Il y a pourtant dans Esaïe un passage qui m'intrigue et que je livre aux exégètes : « L'Éternel sifflera les abeilles du pays d'Assyrie. » Il ne peut d'ailleurs être interprété

que favorablement, puisque le prophète l'enclot dans l'annonce de toute une série de bénédictions et ajoute peu après qu'on mangera de la crème et du miel et que l'abondance règnera.

La bible donne incontestablement au miel, dans l'alimentation humaine, une place d'honneur, ce qui me réjouit. On ne m'empêchera pas d'être heureux aussi de savoir que le Christ lui-même en a mangé après sa résurrection. N'est-ce pas comme une bénédiction donnée à nos vaillantes petites abeilles et au travail des apiculteurs? Que cette bénédiction vous accompagne, chers collègues, et ait tous ses effets pendant l'année 1927. C'est mon vœu sincère ; n'en vaut-il pas bien un autre ?

E. Farron.

SUR LA FACULTÉ DE RAISONNEMENT CHEZ LES ABEILLES

par R. Couallier, rédacteur de *La France Apicole*.

On a cité bien souvent des cas dans lesquels les abeilles semblaient faire preuve d'une sorte de faculté de raisonnement. Mais sur ce point les avis sont fort partagés et parmi les personnalités de l'apiculture qui ont eu l'occasion de dire leur mot dans cette discussion, certaines prétendent que les abeilles ont fait preuve de raisonnement en certains cas, d'autres prétendent que seul leur instinct les guide en toutes choses.

Dans un article publié dans la revue *American Bee Journal*, un apiculteur distingué des Etats-Unis, Allen Latham, cite deux cas particuliers de raisonnement des abeilles, fournis par Baldensperger et après en avoir fait la critique, ajoute :

« Je crois très fermement que l'abeille n'a actuellement que les » habitudes qu'elle avait déjà, il y a un million d'années. Tous les » cas de raisonnement apparent sont facilement explicables, si nous » nous donnons la peine de les rechercher. »

A l'appui de cette opinion il cite un cas de soi-disant raisonnement observé par lui-même, et en donne l'explication.

En quelques mots voici le cas observé :

Une colonie d'abeilles dorées, très actives, se montre, dans le rucher, particulièrement portée au pillage, surtout en ce qui concerne les nuclei, faiblement gardés. Les abeilles pillardes se présentent à l'entrée de ces ruchettes, et, une fois découvertes par les gardiennes, au lieu de chercher à s'échapper, prennent une attitude humble et soumise qui les fait s'insinuer dans les bonnes grâces des occupantes de la ruche. Une fois admises, elles s'installent en nombre, gar-

diennes de l'entrée, et, à partir de ce moment, laissent pénétrer, sans résistance, leurs congénères dorées, venant pour piller le miel du nucléus.

Voici maintenant l'explication donnée par l'observateur :

« Recherchant de nouvelles sources de nectar et sentant l'odeur de ces nuclei faiblement gardés, ces abeilles tâchaient de s'y faire admettre. Elles n'étaient alors nullement pillardes et n'essayaient pas ensuite de s'en aller. A ce point de vue on peut parfaitement supposer que certaines races d'abeilles, dans certaines conditions de développement où le pillage était aisé, aient pu contracter cette humble façon de faire, jusqu'à ce que celle-ci devienne pour ainsi dire instinctive. Comme plusieurs minutes se passaient avant que ces abeilles étrangères aient pu pénétrer dans la ruche, elles perdaient de vue le but de leur venue à l'entrée de la ruche, et un autre instinct plus fort, celui de garder cette entrée, prenait le dessus. Quand leurs sœurs de même race arrivaient ensuite en quête de butin, leur admission ne faisait aucune difficulté. »

Cette explication est en effet ingénieuse mais, à mon avis, elle pêche un peu par la base, et ne me paraît reposer sur aucun fondement d'observation scientifique, comme il se devrait.

En effet, les récentes observations de Rösch, sur la répartition du travail dans une colonie d'abeilles, observations qui sont d'une importance capitale en ce qui concerne la vie intérieure de la ruche, nous apprennent qu'à partir du moment où l'abeille abandonne les occupations intérieures pour prendre rang parmi les butineuses (et les pillardes ne sont, en fait, que des butineuses), elle conserve cet emploi de travailleuse au dehors jusqu'à la fin de sa vie.

Or, Rösch n'a jamais observé, dans des conditions normales, d'abeilles du premier âge ni de butineuses s'occupant de la garde à l'entrée. Il ne me semble donc pas rationnel qu'une butineuse, même pillarde, une fois engagée dans ce stage de son existence, puisse revenir, pour les besoins de la cause, à une fonction de gardiennage pour laquelle elle n'est plus faite.

Si je puis émettre une hypothèse, puisque nous sommes dans ce domaine, je croirais plutôt que les abeilles étrangères, observées dans le cas cité par M. Latham, et qui se présentaient à la planche de vol des nuclei n'étaient pas des pillardes, ni par conséquent des butineuses, mais seulement des abeilles arrivées à l'âge moyen, c'est-à-dire au stage de nettoyeuses par exemple. On sait que durant ce stage qui avant celui de gardienne est un des derniers emplois de l'abeille à l'intérieur, celle-ci effectue des vols d'orientation de plus en plus fréquents et de plus en plus éloignés.

Les manières humbles et soumises de ces abeilles vis-à-vis des gardiennes de la ruche n'auraient donc été, en la circonstance, que celles de jeunes abeilles égarées. Leur acceptation aisée s'expliquerait aussi du fait que les gardiennes reconnaissent en elles des abeilles non encore arrivées au stage de butineuses, par conséquent inexpertes au pillage et de ce fait inoffensives. (Car je présume que les abeilles doivent respectivement s'apercevoir de leur âge lorsqu'elles se rencontrent, tout comme les humains, et peut-être mieux qu'eux, n'ayant, à leur disposition, aucun artifice pour le dissimuler.)

Une fois acceptées, elles auraient continué le cycle régulier de leur existence et, avant de devenir butineuses, seraient passées à l'emploi de gardiennes ; ce qui expliquerait leur présence à l'entrée, presque aussitôt après leur admission dans la nouvelle demeure.

En juin dernier, j'ai eu le plaisir de bavarder avec cet intéressant et prodigieux causeur qu'est le « Père Baldens », au cours des deux journées passées ensemble en compagnie du Dr Phillips. Il est de mon avis sur cette opinion : que, dans un rucher, les abeilles qui se trompent de ruche sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne se le figure tout d'abord.

Personnellement, j'ai introduit dans un de mes ruchers, composé uniquement d'abeilles indigènes de couleur sombre, une colonie d'italiennes, facilement reconnaissables à leur robe plus claire. Au bout de quelques semaines, j'ai été particulièrement surpris de trouver des abeilles de cette race, non seulement dans les ruches voisines de leur colonie, mais encore, dans presque toutes les ruches du rucher, s'occupant aux travaux de la colonie adoptive sans esprit de retour à la colonie maternelle.

Que les abeilles dorées, observées par M. Latham, dans le cas particulier qu'il cite, aient eu une propension spéciale au pillage, ce n'est pas douteux.

Que l'entrée des nuclei leur ait été facilitée du fait que des abeilles de leur ruche, plus jeunes, arrivées au stage de gardiennage, s'y soient égarées, je serais enclin à le croire. Mais « que certaines races d'abeilles, dans certaines conditions de développement où le pillage était aisé, aient pu contracter cette humble façon de faire, jusqu'à ce que celle-ci devienne pour ainsi dire instinctive », je crois que l'explication est quelque peu fantaisiste et dénote de la part de l'observateur américain, une certaine ignorance des lois qui régissent le travail de l'abeille au cours de son existence si courte de laborieuse ouvrière.

MA PREMIÈRE LEÇON D'APICULTURE

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis mon premier contact avec les abeilles, mais c'est encore très lucide en mon cerveau, jugez-en plutôt :

C'était un dimanche, un ravissant jour de mai, le soleil était en fête, nous, enfants du hameau, folâtrions autour de la maison..., soudain nous entendons un bourdonnement, une vraie musique aérienne; nous levons le nez et voyons un essaim qui s'enfuit du rucher ; nous le suivons, heureusement la forêt à quelques pas l'arrête, il se pose au haut d'un chêne.

Nous allons avertir le propriétaire de l'essaim. Celui-ci arrive, regarde son essaim bien assis sur une forte branche. « Pas f... de l'avoir cette poison ! » marmotte-t-il dans sa barbe. « Tiens les gamins, si vous pouvez me le prendre je vous donne 5 francs à partager entre les sept ? Vous voyez d'ici notre jubilation, nous comptons : 7 fois 7 font 49, chacun 70 centimes rien que pour ramasser l'essaim !... Nous tombons d'accord qu'il faut attendre la nuit et que celui qui ira brosser les abeilles dans la ruche, empocherait les 10 centimes qui restent.

Nous voilà affairés pour le reste de l'après-midi, les uns à surveiller l'essaim, les autres à transporter sur place échelles, ruche, brosse, cordes et serpillère, puis encore de la broussaille pour faire une « torée » sous l'arbre à seule fin d'épouvanter nos bêtes.

Tout en faisant nos préparatifs, nous nous demandions comment nous dépenserions cet argent... heureusement le lendemain était foire au village voisin, il fut décidé que le carrousel aurait notre visite ; les filles iraient dans les voitures, tandis que les garçons préféreraient les chevaux.

Enfin le crépuscule tombe, jamais nuit ne fut si longue à venir. Chacun avec sa lanterne... écoutant encore les ordres précis des grands (car un ouvrage bien ordonné est à moitié fait ?) Les petits devaient alimenter la torée, les plus grands monteraient sur l'échelle et grimperaient jusqu'à la *motte*, munis l'un d'une brosse attachée à son dos, un autre avait une longue corde au bout de laquelle était attachée la ruche vide, un autre encore surveillait la manœuvre au milieu de l'arbre.

La fumée de la torée dévie, depuis en haut on nous crie de changer le feu de place afin que le joran la pousse au bon endroit...

La ruche monte, nous la voyons monter toujours, mais en regardant en l'air il nous tombait quelque chose dessus, sans doute de la mousse, c'était si léger !... Soudain nous, au bas, nous commençons à sautiller, à gesticuler..., la mousse que nous sentions tomber... c'était tout simplement des abeilles, qui, une fois par terre nous grimpaient aux mollets... pique à droite... pique à gauche, nos lanternes faisaient des soubresauts funestes chaque fois qu'un aiguillon se plantait ! O là là, tandis qu'en haut, celui qui tenait la ruche reçut une malencontreuse brossée d'abeilles au visage il lâcha tout, la ruche dégringole toute seule... les gamins sur l'arbre ayant assez à faire de descendre et de se défendre et de gémir de douleur. Les abeilles furieuses (on le serait à moins) lançaient leur aiguillon en veux-tu ? en voilà ! A la fin il nous vint à l'idée (un peu tard) de déguerpir à la maison vers nos mamans, qui nous enlevèrent pas mal d'aiguillons restés en panne sur toutes les parties de notre pauvre corps.

La nuit, naturellement, fut mouvementée ; thé, compresses, etc., rien n'y fit, le lundi matin pas un des sept n'y voyait goutte. Adieu plaisir, foire, carrousel ; avec cela, il paraît que nous étions hideux à voir, c'est ce qui nous a un peu consolés d'être aveugle pendant ce temps.

Voilà telle quelle, ma première leçon d'apiculture, elle a été implantée profondément et a porté ses fruits, car après 58 ans j'opte que les abeilles avaient raison si elles nous prenaient pour des polissons.

C. A.

DISCERNONS AVEC PRUDENCE

Dans le courant de mai, un apiculteur voisin m'annonça qu'il avait trouvé quelque chose de suspect dans deux ruches transportées à Saint-Georges et parfaitement saines à la dernière visite, datant d'une quinzaine. Pour simplifier et n'en pas contaminer d'autres, les deux colonies atteintes avaient été immédiatement descendues en auto. Un examen sommaire nous dévoila une attaque de loque, mais une loque nouvelle que je n'avais jamais vue. Les larves mortes paraissaient enroulées comme dans un sac au fond de leurs cellules. Dans quelques-unes cependant, on remarquait une bouillie noire comme dans les cas de loque européenne. En tout état de cause, ce couvain malade devait être détruit. Avant de procéder à l'opération chez M. Rochat, nous remontâmes au rucher atteint et examinâmes les vingt-quatre colonies ; neuf autres contenaient les mêmes symptômes

mais à l'état moins avancé. Cela devenait sérieux. Il fallait avertir l'inspecteur régional et M. Forestier. Celui-ci me convoqua de nouveau ainsi que les deux inspecteurs des arrondissements limitrophes et naturellement le propriétaire du Rucher, M. Rochat, à Rolle. Cette conférence contradictoire au début se termina par le diagnostic suivant : sacbroot résultant d'une ponte exagérée ensuite de nourrissage et sous-alimentation à un certain moment. Le temps détestable n'avait pas permis aux ouvrières de trouver certaine substance nécessaire au développement des larves. Du formique et du soleil remettraient les choses dans la normale, excepté toutefois dans quelques cadres particulièrement atteints où quelques cellules avaient le couvercle brun enfoncé recouvrant une bouillie noire. Ceux-là furent enlevés et taxés. Et tout se passa selon les pronostics. Peu de jours après, le soleil s'étant mis de la partie, le mal disparut et les ruchers de Saint-Georges et Mont, où nous avons aussi constaté le sacbroot, reprirent leur état prospère.

Tout de même, cette alerte avait provoqué la mise à ban de trois communes, mesure toujours ennuyeuse pour les apiculteurs.

Supposez que cette découverte se soit produite chez des gens qui s'emballent facilement, une douzaine de ruches étaient sacrifiées. Conclusion : découragement du propriétaire et grosse dépense pour la caisse.

Ce qui m'avait paru extraordinaire était le développement trop rapide de l'infection ; or la loque tant communicative soit-elle n'envahit pas un rucher en quelques jours. J'ai la conviction que dans bien des cas on confond cette terrible maladie avec le sacbroot passager et guérissable.

Puisqu'on a parlé des maladies du couvain, je me permettrai d'exprimer encore quelques vœux. Le premier, c'est qu'on mette un peu de réglementation dans les travaux des inspecteurs de loque, dont quelques-uns agissent d'après leurs idées personnelles. Qu'est devenu le mot d'ordre lancé au début : Diviser ces communes en trois inspections triennales en examinant toutes les colonies ? A part cela se hâter de répondre à toute demande de propriétaire ayant constaté lui-même la maladie ; enfin, tenir de près une région infestée et le cas échéant l'inspecter deux années consécutives.

Ce qu'on ne doit en tout cas pas tolérer, c'est qu'un inspecteur passe devant des ruches et constate que toutes sont saines sans en avoir ouvert une. Le propriétaire signe de confiance et le tour est joué. On comprend le jugement émis un jour par le fonctionnaire auquel je fais allusion. « De la loque il y en a toujours eu et il y en

aura toujours. » Beaucoup de vigilance, un esprit d'économie et de la conscience dans son travail nous conduiront à l'extirpation de ces maladies. Il faut arriver à faire baisser les contributions et se sortir une fois de cette cause de découragement dans l'apiculture qui n'en mène pas large depuis quelques années.

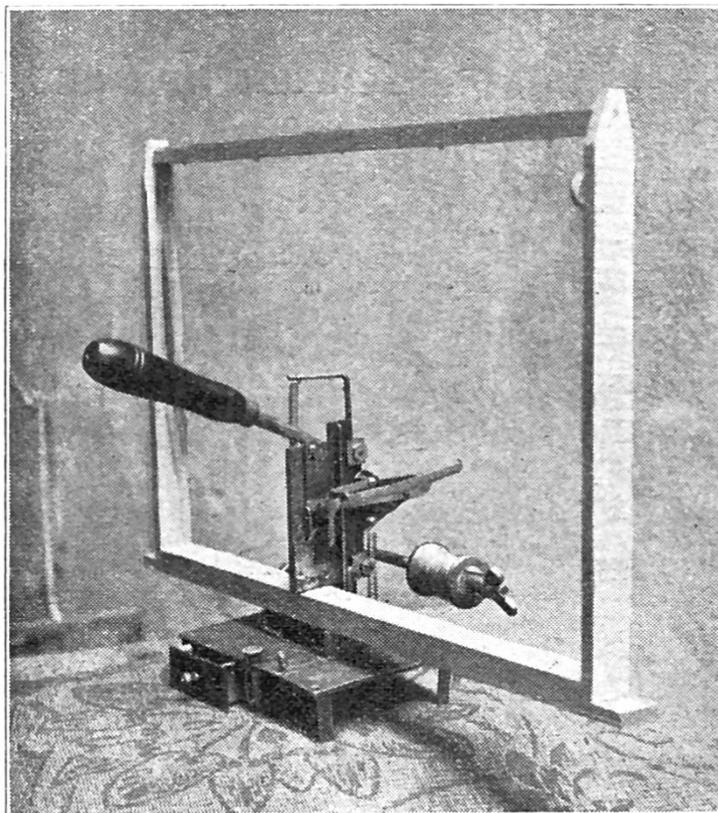
H. Berger.

APPAREIL A FIXER LES AGRAFES

Avant-propos : L'émulation est une force puissante. Elle existe, très développée même, dans le monde apicole où elle provoque à chaque instant la naissance d'un outil, d'une ruche, d'une méthode, etc., etc., inventions souvent heureuses, très utiles, parfois aussi très fantaisistes, si fantaisistes même qu'elles touchent au baroque et font sourire. Pour ma part, j'admire beaucoup les praticiens, surtout les chercheurs (on admire et on envie toujours ce qui nous manque le plus). Ils ont un tour de main surprenant. Leur façon directe d'aborder les problèmes et les opérations me paraît toujours si juste que j'en reste émerveillé. Cela tient parfois du prestige tant la répétition leur a donné de promptitude et de sûreté. Mais quelquefois, on découvre une ombre à ce tableau. Ces praticiens ont une foi si absolue en la vertu de leur procédé qu'ils n'en peuvent admettre d'autres. Suivant leur tempérament, ils deviennent intransigeants ou moqueurs. Leurs discours s'émaillent de ces affirmations totales, véritables jugements sans appel : C'est ainsi et pas autrement. Ils oublient trop que la Vérité n'est point *une*, mais infiniment diverse ; comme ces dieux de l'Extrême-Orient, elle a plusieurs visages. Ils généralisent le fait particulier qu'ils ont le mérite d'avoir découvert et négligent de s'élever à la *loi* physique ou biologique qui régit en les éclairant tous les phénomènes du même ordre.

Ces réflexions faites, j'arrive à mon sujet et suis d'autant plus à l'aise pour dire que la Section des Alpes a le rare bonheur de posséder un chercheur aussi patient que modeste. Il vient de mettre au point un appareil à fixer les agrafes à la fois pratique, rapide et peu fatigant, évitant les coups de marteau sur les doigts avec tout ce qui les accompagne. Le cliché à lui seul donnant une idée suffisamment nette de l'appareil, je me contenterai d'en expliquer le fonctionnement et le principe. On dispose les agrafes sur une tige recourbée qu'on voit à droite. En s'aidant d'une pointe, d'une aiguille à tricoter par exemple, on arrive, avec un peu d'habitude, à en saisir une

dizaine à la fois. La tige recourbée peut en supporter 115, ce qui suffit pour un petit moment. On met le cadre en place. Pour cela, on presse sur le bouton de devant, une partie de l'appareil se soulève, on engage le cadre à fond au-dessous et on relâche le bouton. Un coup de balancier introduit une agrafe dans un couloir approprié et un



Appareil pour agrafes.

second coup l'enfonce. Pour la suite, à chaque coup du dit balancier une agrafe s'enfonce et cela toujours au milieu du cadre. Des rainures de différents calibres permettent de mettre à la bonne place les traverses inférieures des cadres Dadant et Layens. L'agrafe est enfoncée exactement à la profondeur voulue.

Le principe de l'appareil ? Un conduit pour l'agrafe et un balancier (un levier si l'on préfère) actionnant une tige d'acier, coulissant dans le conduit pour chasser et enfoncer l'agrafe.

Il est possible même de passer en même temps le fil de fer, pour ceux qui le disposent en W. Mais cette façon n'est pas recommandable.

M. Vurlod, l'inventeur de cet ingénieux appareil, habite Veraye sur Territet. C'est un simple cantonnier de la commune des Planches-Montreux donc ni un serrurier, ni un mécanicien-constructeur, ce qui

rehausse singulièrement son mérite. Le premier appareil qu'il avait imaginé exigeait la mise à la main de l'agrafe avant chaque coup de balancier. Le jury du concours de ruchers suggéra la mise automatique de l'agrafe. M. Vurlod se remit à l'œuvre et il en est résulté l'appareil reproduit ici. Bien que M. Vurlod ne soit pas un constructeur il est tout disposé à rendre service aux apiculteurs que cela intéresse.

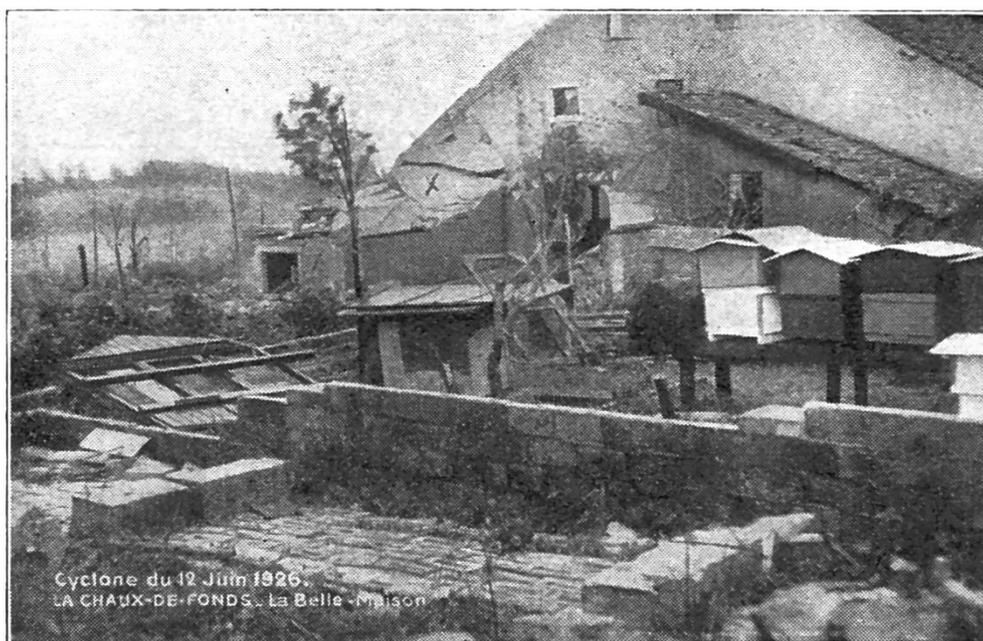
Ed. Fankhauser.

CYCLONE DU 12 JUIN 1926

Voici la lettre que nous recevons :

Monsieur,

Quoique tardive, je vous fais parvenir une photo de mon rucher, sur son emplacement de Belle-Maison ; propriété détruite par le cyclone du 12 juin 1926 (photo tirée le lendemain). Inclus également

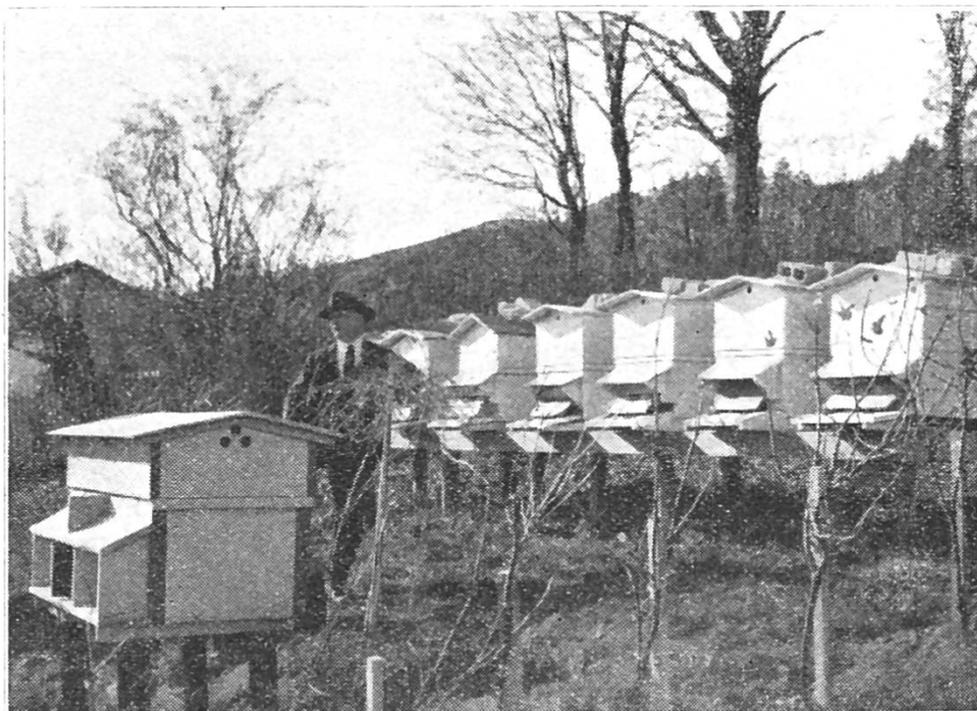


une dite de mon rucher actuel, tel qu'il existait avant. Si vous pensez que les quelques souvenirs de ce terrible moment puissent intéresser les lecteurs de notre *Bulletin*, veuillez disposer de la présente.

Presque toujours secondé par mon fils, je me trouvais par exception seul ce jour-là à mon rucher, occupé à passer les hausses, tra-

vail que je venais de terminer pour cinq de mes ruches, superbes colonies, calculant et pesant par avance, une récolte que je prévoyais encore bonne, car ce jour-là il y avait de la joie au rucher. Pour les deux ruches me restant, je me promettais une réunion pour le lendemain, pour une récolte possible, l'une de mes reines étant médiocre.

Les différents phénomènes qui se produisirent, ayant été suffisamment relatés dans les journaux pour n'y pas revenir en profane, mais ce qui reste pour un spectateur intéressé comme je l'étais, c'est



le peu de résistance que les constructions légères, telles que pavillons, ruches ont offert au premier souffle qui suivit le vide d'air. Un mur de brique, long de 20 mètres et haut de 2, placé derrière mes ruches (très visible sur la photo) s'est posé sur l'herbe avec une mollesse qui tenait du prodige. Par contre quelques secondes plus tard, toutes les constructions plus solides se trouvèrent emportées dans un enchevêtrement indescriptible au point d'en obscurcir complètement le ciel. A ce moment, terrés dans la partie du bâtiment marquée par une croix, nous n'étions pas loin de croire à la fin du monde ; le tout dura une minute, laquelle écoulée, aucun vent n'existant plus, ce fut, jugez-en, le moment de fortes décisions, car sans aucune précaution d'usage, voile et enfumoir introuvables, il fallait seul relever tant bien que mal les ruches éparses à gauche et à droite, travail devant se terminer sous un orage de grande violence. Trois colonies

furent détruites et les autres réduites de moitié comme cadres et population.

Aujourd'hui grâce à des essais artificiels tardifs, mais qui ont profité d'une superbe arrière saison, mon rucher se trouve augmenté de deux unités sur ce qu'il était auparavant.

La Chaux-de-Fonds, Concorde 5.

Robert Linder.

A LA GLOIRE DES BUTINEUSES

La *Gazette apicole*, qui s'édite en Vaucluse, vient d'avoir une idée originale : elle a imaginé de demander aux principales femmes de lettres de glorifier les abeilles en quelques lignes de prose ou en quelques vers. On voit d'ici les rapprochements ingénieux qui se peuvent établir entre les diligentes amazones de lettres et les bonnes ouvrières ailées que chanta Maeterlink ; on devine les comparaisons et les images qu'un tel spectacle ne manquerait pas de susciter chez les disciples de Delille qui en voudraient composer une manière de poème.

Cependant, constate le *Temps*, en ce bouquet de fleurs admiratives cueillies avec empressement par romancières et poétesses, il s'est glissé un serpent sous la forme de petites remarques déposées par M^{me} Claude Lemaître, laquelle se souvient d'avoir été abeille dans une existence antérieure, dit-elle, et a gardé un fort mauvais souvenir de la façon dont les hommes l'ont traitée.

Avec de belles phrases, assure-t-elle, ils la louaient, en de multiples poèmes ils l'encensaient, avec les épithètes les plus laudatives ils célébraient ses travaux ; mais, en définitive, quand ils avaient prôné en vers et en prose le miel savoureux, blond et parfumé, ils ne trouvaient rien de mieux que de s'en emparer. La fourmi, au contraire, n'était chantée ni par les poètes, ni par les prosateurs ; personne ne songeait à diviniser ses efforts, en général même on la méprisait comme une noire et vulgaire ménagère ; mais, en revanche, on lui laissait ses provisions d'hiver, et personne ne pensait à s'emparer de son bien. Et M^{me} Claude Lemaître de conclure par cette phrase qui eût désolé Virgile : « Les apiculteurs sont des gens sans scrupules ».

On ne voudra pas faire l'injure aux abonnés de la *Gazette apicole* de croire qu'ils se sont émus de ce réquisitoire fougueux et plus d'un

apiculteur sourira en songeant qu'on l'assimile, lui, l'honnête petit bourgeois bien tranquille et innocent, à quelque mercanti inavouable.

N'est-il pas piquant, cependant, de noter que si une voix s'élève en faveur de ces insectes, c'est une voix féminine, et que ce sont les femmes qui entrent sur le sentier de la guerre en prenant le parti de nos frères très inférieurs ?... Et c'est aussi à une tradition poétique



Rucher de M. Albert Jeanmaire, à 1100 m., Chaux-de-Fonds.

déjà longue que s'attaque notre amazone. Aux yeux des poètes, les travaux des apiculteurs n'étaient pas moins sacrés que l'existence même des abeilles. Depuis les « Géorgiques » les uns et les autres formaient comme un petit monde auquel nul n'avait le droit de toucher. N'en sera-t-il pas de même demain, et allons-nous être obligés d'abandonner en vers comme en prose la glorification des ruches et de leurs habitantes, sous prétexte que l'homme s'en est fait le détrousseur ?...

Si implacables que puissent être certains partisans de la Société protectrice des animaux, ils n'oseront sans doute pas faire aux poètes cette peine immense, et ils leur « rendront » les abeilles, sachant bien que, en définitive, celles-ci sont beaucoup plus protégées par l'humanité civilisée qu'exploitées par elle.

Communiqué par Louis Roussy.

(*Tribune de Genève*, 15. III. 24.)

„L'ÉTÉ QUI CHANTE“

*Dans le verger fleuri la ruche est en rumeur,
Un vol pailleté d'étincelles
Tourne, s'agite et bat des ailes,
Rythme vivant de la chaleur.
Il se resserre ou se déploie,
Brillant et sombre tour à tour,
Avec des froissements de soie
Et des reflets épars, plus dorés que le jour.
C'est l'heure indécise où l'aurore
Se fond dans l'éclat du soleil,
Où l'air mouillé résonne encore
Des bruits de la terre au réveil ;
Ou midi rayonnant qui déjà se rapproche
Garde une fraîcheur d'aube et ses fauves rayons ;
Où le son virginal et frêle d'une cloche
Chante avec l'alouette au-dessus des sillons...
L'essaim laborieux des abeilles vibrantes
Palpite au souffle du printemps,
Et sur les bouquets éclatants
Se disperse en brumes errantes,
Il plane un instant sur le sol,
Vers les tilleuls en fleurs précipite son vol,
Puis retombe accrochant aux pointes des broussailles
La trame souple de ses mailles ;
Et jusqu'au soir, dans l'air léger,
Au milieu des pollens que l'on voit voltiger
Le flot lumineux et sonore
Coule, gronde, murmure et s'infiltré à travers
Le fin treillis des rameaux verts
Et l'enchevêtrement parfumé de la flore ;
Puis quand l'ombre amassée au pied du coteau bleu
Eteint le jour fané qui remonte au feuillage,
Emprisonnant l'écho du musical sillage,
Le verger rose et blanc s'apaise, peu à peu,
Et bruit sous le ciel comme un grand coquillage.*

« Revue des Deux Mondes. »

Jean Renaud.

Communiqué par M. Pierre Odier.

NOUVELLES DES SECTIONS

Côte Neuchâteloise.

Mise au point.

Nous prions nos collègues neuchâtelois de nous excuser pour les erreurs que nous avons laissé passer dans le dernier numéro : pages 360 et 361, M. Perrenoud n'étant pour rien dans ces erreurs.

1. Les avis de M. Perrenoud ont passé sous « Nouvelles des ruchers », alors qu'ils auraient dû passer sous « Nouvelles des sections ».

2. Les membres de la « Côte neuchâteloise » voudront bien prendre pour eux l'avis de la page 361, bien que cet avis ne porte pas l'en-tête de « Côte neuchâteloise » omis par inadvertance (paiement de cotisation, par compte chèques, de fr. 6.50).

3. Le paiement de cette cotisation devait se faire par versement au compte de chèques IV. 897 (le chiffre IV a été omis).

* * *

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour le lundi 13 décembre 1926, au local, à 20 h. 30. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

* * *

Section des Alpes.

L'assemblée du 14 novembre a été des plus intéressantes. Le temps magnifique et doux avait sans doute engagé beaucoup de membres à aller promener ailleurs. L'exposition Roussy a permis tout d'abord d'admirer un beau rucher, un rucher en ordre, soigné, d'un coup d'œil superbe. Si l'intérieur correspond à l'extérieur, c'est vraiment tout ce qu'il y a de mieux. Mais il ne faut plus déranger les abeilles. Puis des clichés de fleurs de toute beauté, des collections de plantes alpestres séchées qui ont figuré à Berne. Enfin et surtout, chacun a pu voir ces fameux bacilles « Acarapis Woodi », causes de tant d'inquiétudes. Ça ne console pas le condamné de savoir à quelle sauce les cannibales le dévoreront, mais voir et savoir c'est déjà quelque chose. Enfin, la séance fut des plus animées. Le Comité fut réélu malgré la belle défense stratégique du président. L'offensive démissionnaire qu'il avait savamment préparée chez lui, fut repoussée unanimement. Il avait pourtant dit : Rajeunissons, Messieurs, rajeunissons tout ce que nous pouvons : Le jury des « apports sur le bureau » fonctionna pour la première fois. Il n'y eût qu'une voix pour féliciter M. Vurlod dont les deux appareils à main et automatiques obtinrent 18 et 10 points.

Le secrétaire.

DONS REÇUS

Cyclone du 12 juin : C. Bastian, Payerne, 1 fr. 55.

Bibliothèque : M Colliard, Doyen, Dompierre, 6 fr.
